

REGLEMENT

DIMANCHE 1^{er} NOVEMBRE 2020

La « FOULEE de L'ESPOIR » est une épreuve pédestre organisée par l'association « Je cours pour ma forme » en partenariat avec le Service des Sports de la ville de Pernes les Fontaines répondant à la réglementation des courses hors stade. L'organisation (accueil, arrivées, vestiaires, podium, village partenaires) se situe au Complexe Sportif Paul de Vivie – 391 Avenue René Char à PERNES LES FONTAINES.

CATEGORIES : Conformément à la réglementation FFA, la participation est limitée à partir de la catégorie « cadet », licenciées ou non. L'organisation décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration ou de course sans dossard

Attention les catégories changent le 1^{er} novembre

INSCRIPTION : En raison de la crise sanitaire COVID-19, aucune inscription sur place ne sera assurée. **Inscription en ligne ou courrier obligatoire.**

En ligne : www.jf_chronotrail.com

Par courrier : Avant le 30 octobre 2020, joindre impérativement au bulletin d'inscription, la copie du certificat médical ou de la licence conforme et le règlement de l'épreuve à l'ordre de « je cours pour ma forme » – Complexe sportif Paul de Vivie – 391 Avenue René Char – 84210 Pernes les Fontaines

Renseignements : 04.90.66.33.43 ou par mail : sport1@perneslesfontaines.fr

Un cadeau offert aux 350 premiers inscrits

PARCOURS : 6 km et 12 km à 90% sur des chemins et sentiers.

Les participants s'engagent à parcourir la distance et l'itinéraire prévus dans le meilleur esprit sportif possible. L'ensemble des parcours seront fermés à la fin de l'épreuve « en serre file »

RETRAIT des DOSSARDS : à partir de 7h30 au Complexe Sportif (épingles non fournies)

Aucune inscription le jour de la course

DEPART : 9h30 pour l'ensemble des parcours

Selon l'affluence les départs peuvent être différer de quelques minutes

RAVITAILLEMENTS:

- 1 ravitaillement sur le parcours des 6Km
- 2 ravitaillements sur la course des 12Km
- 1 point de ravitaillement à l'arrivée

ANNULATION :

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler tout ou partie de la manifestation s'il juge que les conditions météorologiques ne garantissent pas une sécurité maximale pour l'ensemble des concurrents ou si les conditions sanitaires (COVID 19) l'imposent.

SECURITE :

Le tracé est balisé à l'aide de rubalise. La sécurité est assurée par des signaleurs tout au long du parcours. Des postes de ravitaillement sont installés sur le parcours et au niveau de l'aire d'arrivée. Les parcours sont fermés par des membres de l'organisation. Tout abandon doit être signalé aux organisateurs. Tout participant souhaitant abandonner et sortant du parcours établi sans en avoir prévenu les organisateurs se met immédiatement hors course et ne pourra tenir les organisateurs pour responsable en cas d'accident ou de litige. Tout participant se doit de signaler un coureur en difficulté après des signaleurs le plus proche et de lui porter secours si nécessaire.

Une équipe de secouristes est mandatée et positionnée dans l'aire d'arrivée.

Il est rappelé aux coureurs que le code de la route devra être appliqué de façon inconditionnelle sur les portions de voie publique (ouverte à la circulation). L'accompagnement par un animal ou une personne en VTT est interdit et les bâtons ne sont pas autorisés.

CLASSEMENT : Le classement des courses sera affiché au fur et à mesure des arrivées.

RECOMPENSES : Seront récompensés : Les 3 premiers scratch et les 1^{ers} de chaque catégorie.
Pas de cumul

UTILISATION D'IMAGE :

En complétant du bulletin d'inscription et en participant à cette manifestation vous autorisez «expressément les organisateurs de la « FOULEE de L'ESPOIR », ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée ».

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES :

Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées au personnel habilité par les organisateurs (ci-après mentionnés). Ces données sont utilisées afin d'assurer le traitement des inscriptions des participants. Les participants sont susceptibles de recevoir par email des informations concernant l'épreuve sur laquelle ils sont inscrits ainsi que sur d'autres manifestations organisées par l'organisateur. Par l'intermédiaire de cet événement, les participants peuvent être amenés à recevoir des informations et/ou propositions d'autres sociétés ou associations partenaires **dont les noms, logos ou coordonnées sont mentionnés dans ce règlement**. Conformément à la " loi Informatique et Libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant l'organisation :

- l'association – www.jecourspourmaforme.com
- Chronométrage - www.jf_chronotrail.com
- Le service des sports - Mairie de Pernes les Fontaines : sport1@perneslesfontaines.fr

Vous pouvez également vous désabonner des newsletters en vous rendant directement en bas de l'une des newsletters qui vous a été adressée par l'organisateur émetteur et responsable de cet envoi.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement, dans l'intérêt de tous et décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou ultérieurs qui pourraient survenir aux concurrents.

En faisant acte d'inscription, par courrier ou en ligne, vous reconnaissez avoir pris connaissance du règlement et vous vous engagez à le respecter

